



Concours Hippique Officiel de Saut Le Cudret/Corcelles du 10 au 12 mars 2017



Présidente du CO Auberson Viviane, St-Imier
Secrétaire Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds
Présidente du jury Rossetti Carole, Marin

Constructeur de parcours Balsiger Thomas, Corcelles
Vétérinaire Pradervand Julien, Vandoeuvres
Borioli Alain, Colombier NE

Délai 13.02.2017

Site internet <http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Barème	Fin.	Prix	Remarques
1	10.03.2017	O R/N120	A au chrono	55	200	Selon règlement FSSE. Epreuve réservée aux membres AEN + ASCJ et collaborateurs.
2	10.03.2017	O R/N125	2 phases A au chrono	55	200	Idem épreuve n° 1.
3	11.03.2017	O R/N110	A au chrono	45	150	Selon règlement FSSE. Epreuve réservée aux membres AEN + ASCJ et collaborateurs. Cavaliers N - chevaux max. 8 ans.
4	11.03.2017	O R/N115	2 phases A au chrono	45	150	Idem épreuve n° 3
5	11.03.2017	O B70	A sans chrono	30	En nature	Selon règlement FSSE. Prix en nature pour les sans faute.
6	11.03.2017	O B80	A au chrono	30	En nature	Idem épreuve n° 5.
7	12.03.2017	O R/N100	A au chrono	35	100	Selon règlement FSSE. Epreuve réservée aux membres AEN + ASCJ et collaborateurs. Cavaliers N - chevaux max. 6 ans.
8	12.03.2017	O R/N105	2 phases A au chrono	35	100	Idem épreuve n° 7
9	12.03.2017	O R/N130	A au chrono	65	300	Selon règlement FSSE. Réservee aux membres AEN + ASCJ et collaborateurs.
10	12.03.2017	O R/N135	2 phases A au chrono	65	300	Idem épreuve n° 9.

Remarques/Restrictions

Le concours est organisé selon les prescriptions générales du Bulletin FSSE, du RG et du RS. L'organisateur se réserve le droit de changer le plan des horaires, de déplacer une épreuve à un autre jour. Il se garde également le droit d'annuler une épreuve par manque d'inscription. Le CO décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou tout autre événement. Tenue civile, selon règlement.

Engagements /

Finances

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (ons.fnch.ch)

Annulations / Mutations

sont à effectuer soi-même, jusqu'à 16 h 00, le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (ons.fnch.ch).

Phase d'engagement ultérieur

Une phase d'engagement ultérieur après le délai incombe à l'organisateur. Celle-ci sera affichée, s'il y a lieu d'être, dans le système d'engagement après le délai.

Renseignements

info@gestion-concours.ch.

Listes de départs

sur www.gestion-concours.ch ou info.fnch.ch. Autres renseignements sur www.ecuriebalsiger.com

Chiens

Les chiens doivent OBLIGATOIREMENT être tenus en laisse sur le site de la manifestation.

Enregistré: FSSE (2017.8105)